

obs. N° 9

Concernant l'adresse 23 La Vieuville à Enbrée et suite à la modification du PLU prévoyant l'aménagement d'une voie douce reliant Enbrée à Vitré. Nous souhaitons porter à votre connaissance plusieurs points : lors de l'achat de la maison, il n'a jamais

5

été spécifié l'espace réservé qui était déjà présents dans l'ancien PLU (ni par l'ancien propriétaire, ni par le notaire).

Nous n'avons également pas été informé de cet espace réservé dans la modification du PLU malgré notre suivi régulier des comptes rendu du conseil municipal

Nous souhaitons apporter à votre connaissance que cet aménagement peut avoir des conséquences sur notre parcelle : présence d'un puits avec réseau d'eau, une entrée avec portail, et aménagement maçonné, ainsi qu'une haie sur toute la longueur de notre terrain.

En cas d'acceptation de ce projet, nous souhaitons être informé au préalable afin d'établir un consensus quant au modalités d'application et de travaux à la charge de la mairie. On souhaite être concertés.

Je vous remercie de votre compréhension.

